

15 avr 2016 -13:30

Comment les familles utilisent-elles leurs allocations familiales ?

Nous le savons, élever des enfants coûte cher et de nombreuses familles ont parfois des difficultés à joindre les deux bouts. Dans ce cadre, les allocations familiales constituent une part importante du budget des familles mais comment utilisent-elles concrètement cet argent, pour quelles dépenses précises ? Y a-t-il des différences notoires, d'une région à l'autre ? FAMIFED, l'Agence fédérale pour les allocations familiales, a voulu en savoir plus et a réalisé une enquête auprès des familles dont elle gère le dossier.

Il en ressort que près d'une famille sur quatre déclare s'en sortir difficilement avec les revenus dont elle dispose. La moitié d'entre elles affirment, en effet, être incapables de faire face à une dépense imprévue de 900 EUR. Pour les familles les plus vulnérables qui bénéficient d'allocations familiales majorées, cette part atteint les 85%.

Trois familles sur quatre consacrent le montant des allocations familiales aux dépenses du ménage comme le paiement de leur logement, les courses alimentaires ou l'habillement. D'autres postes de dépenses reviennent fréquemment comme les frais scolaires ou les frais médicaux. Un nombre restreint de familles sont à même de donner de l'argent de poche aux enfants et seulement 8 % d'entre elles placent parfois cet argent sur un compte d'épargne pour le consacrer à des dépenses futures.

Cette étude démontre, en tout cas, l'importance cruciale des allocations familiales dans le budget des familles. Elles contribuent à l'amélioration de leur qualité de vie, plus encore pour les revenus les plus bas où les allocations familiales représentent près d'un quart du revenu total disponible.

Ce thème du rôle socio-économique des allocations familiales fera d'ailleurs l'objet d'une matinée d'étude, le jeudi 26 mai prochain, dans les locaux de FAMIFED. Au programme, une présentation détaillée de l'enquête réalisée par FAMIFED, ainsi qu'un débat en présence d'un panel d'experts en matière de lutte contre la pauvreté. Vous trouvez [via ce lien](#) plus d'infos sur l'étude.

Intéressé(e) par ce débat ? Envoyez un mail à comm@famifed.be.

Personnes de contact

Pascale Megal (FR) : 0475 85 32 92

Joke Verbeek (NL) : 0471 09 80 94

FAMIFED, Agence fédérale pour les allocations familiales
Rue de Trèves 70
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 237 21 12
<http://www.famifed.be>

Vanessa Matthys
Porte-parole
02 237 20 30
comm@famifed.be